

Licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat / Grenoble et Vienne

Parcours Développement des entreprises en aménagement paysager / Vienne

Présentation

Ce parcours prépare les futurs professionnels évoluant dans le domaine de l'aménagement paysager à exercer les activités professionnelles type suivantes :

- développer une activité et/ ou un projet au sein de l'entreprise (cela peut concerner un projet de création d'entreprise) ;
- coordonner les équipes ;
- participer au développement des compétences ressources humaines au sein de l'entreprise ;
- gérer la relation client ;
- améliorer l'image de l'entreprise.

La formation prépare le futur professionnel à exercer ces activités dans le contexte professionnel spécifique de l'aménagement paysager. Les candidats devront avoir une culture métier dans ce domaine pour suivre la formation.

Cette formation est assurée en partenariat avec la MFR de Chaumont, située à Eyzin-Pinet.

Admission

Sélection sur dossier et entretien éventuel. Les étudiants sélectionnés rencontrent des recruteurs et/ou des entreprises lors d'un entretien de motivation. L'inscription n'est définitive que lorsque le candidat a signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise d'accueil.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- Si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- Ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- Ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Campagne de recrutement sur [eCandidat](#) :

- 1re session : 15 février au 5 avril
- 2e session : 18 avril au 14 juin
- 3e session si des places sont encore disponibles : 18 juillet au 6 septembre

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation l'insertion professionnelle.

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT2)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation
- > Lieu : Vienne - Espace Saint Germain

Contacts

Responsable pédagogique

Guibouret Sophie
Sophie.Guibouret@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2
iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 28 46 37

Programme

UE Projets paysagers

- Conception de projets paysagers
- Organisation de chantiers paysagers
- Le végétal
- Gestion de production en entreprises du paysage

UE Communication et marketing

- Relations clients et usagers
- Promotion de l'entreprise, image/stratégie de communication
- Outils informatiques de communication et de management
- Anglais (certification)

UE Gestion financière et réglementaire

- Gestion comptable et financière
- Contexte juridique de l'entreprise (droit des sociétés, droit du travail, création et reprise d'entreprises)
- Appels d'offre / Marchés publics et privés

UE Ressources humaines et animation d'équipe

- Santé sécurité au travail
- Gestion d'une équipe, gestion des conflits

UE Stratégie commerciale

- Négociation et compétitivité
- Relations fournisseurs et partenaires

UE Management des entreprises du paysage

- Connaissance de la filière paysage
- Analyse de performance commerciale et carnet de commandes
- Démarche de certification (QualiPaysage)

UE Projet tuteuré

UE Mise en situation professionnelle